

Fermeture d'une école musulmane à Toulouse : l'impuissance du maire

Article rédigé par *20 Minutes*, le 01 septembre 2021

Source [20 Minutes] A la suite de manquements, le rectorat de Toulouse a signalé une école musulmane à la justice et demandé aux parents d'inscrire leurs enfants ailleurs. Le maire de Toulouse demande à Jean-Michel Blanquer d'aller plus loin.

Le recteur de Toulouse [Mostafa Fourar](#) a annoncé lundi qu'il avait [signalé à la justice](#) l'école musulmane Al-Badr (désormais Avicenne) et avait mis en demeure les parents d'élèves – 130 de la primaire au collège – de cet établissement hors contrat d'inscrire leurs enfants ailleurs pour la [rentrée](#). Cette démarche s'appuie notamment sur deux contrôles au cours desquels aucun matériel ni enseignement « permettant de donner aux élèves les fondements de la culture mathématique, scientifique et technologique » n'a pu être recensé.

Cette décision du recteur a reçu l'appui de [Jean-Luc Moudenc](#) (LR), le maire de Toulouse. Mais l'édile a aussi écrit dès lundi à Jean-Michel Blanquer en lui demandant « d'agir dans la mesure de toutes [ses possibilités] ». « Vous savez bien que [les collectivités locales] n'ont pas les moyens juridiques d'agir face à ces manquements, explique l'édile à Jean-Michel Blanquer. En effet à ce stade, nous ne pouvons décider d'une fermeture administrative, qui ne peut être appliquée qu'après une décision de justice ». Le maire souligne ainsi le paradoxe d'une école, certes théoriquement sans élèves, mais qui reste ouverte.

Ce n'est pas la première fois que l'école Al-Badr surgit sur le devant de l'actualité. En 2016, elle avait été condamnée à fermer ses portes par le tribunal correctionnel de Toulouse. Son directeur, l'imam Abdelfattah Rahhaoui, connu pour son conservatisme, avait été condamné à quatre mois de prison avec sursis et à une interdiction de diriger un établissement d'éducation.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)